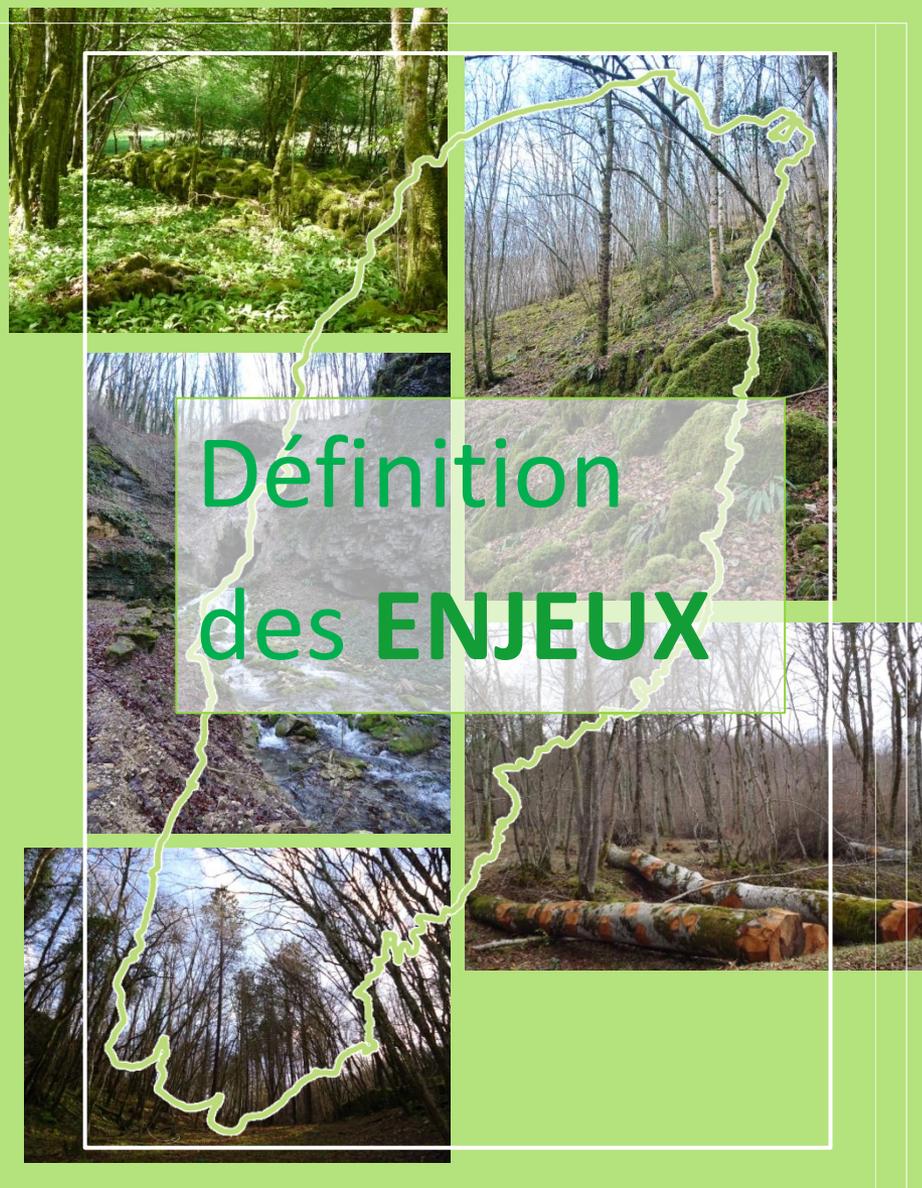


Réunion 1  
Groupe de Travail  
**FORÊT**  
16 avril 2015



# Sommaire

## 1. Rappel : principe de Natura2000

- 1.1 Une réglementation européenne
- 1.2 Une déclinaison française

## 2. Le déroulement de la concertation

- 2.1 Les éléments à déterminer
- 2.2 Les étapes dans la concertation
- 2.3 Le calendrier prévisionnel

## 3. Le point sur le site

- 3.1 Données obtenues
- 3.2 Synthèse du DOCOB

## 4. Qu'est-ce qu'un ENJEU ?

- 4.1 But de la détermination des enjeux
- 4.2 Caractéristiques des enjeux

## 5. Définition des enjeux – méthode de concertation

- 5.1 Méthode suivie
- 4.2 A vous de jouer...

## Conclusion





# Partie 1: Principes de Natura2000



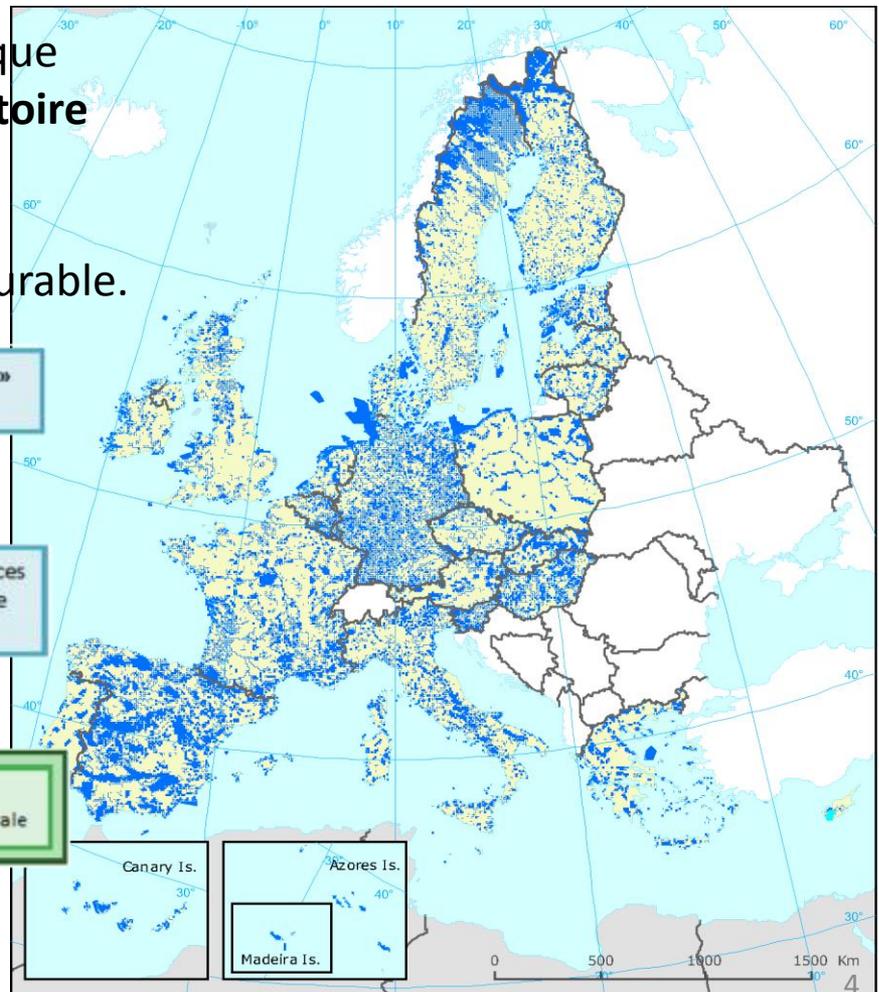
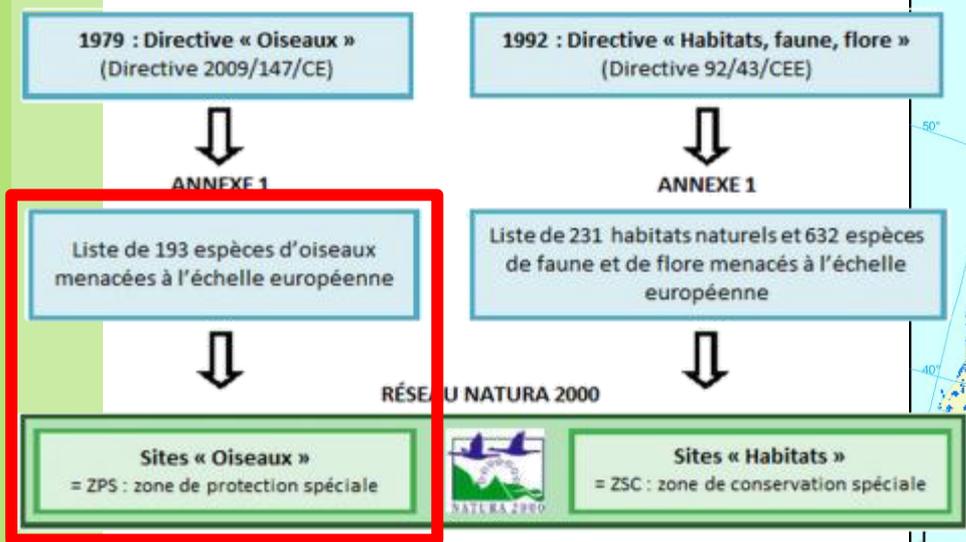
FORÊTS

# 1. Principes de Natura2000

## 1.1 Un dispositif européen

Face à l'érosion de la biodiversité, l'Union européenne a décidé de mettre en place un réseau de sites naturels appelé **Natura 2000**.

Objectif : préserver la diversité biologique  
Ambition : **concilier sur un même territoire préservation du patrimoine naturel et activités humaines,**  
dans une logique de développement durable.



**Au total, en UE :  
27 308 sites, pour 18,4 % du territoire**



## 1. Principes de Natura2000

# 1.2 Une déclinaison française



la réalisation pour chaque site Natura 2000 d'un document cadre appelé **Document d'objectifs**



le **volontariat** et la **contractualisation** comme piliers centraux de Natura 2000



un **dispositif d'autorisation** de projets propre à Natura 2000

la volonté de faire de Natura 2000 une **démarche participative** de territoire



l'implication des **collectivités territoriales** dans la mise en œuvre du dispositif

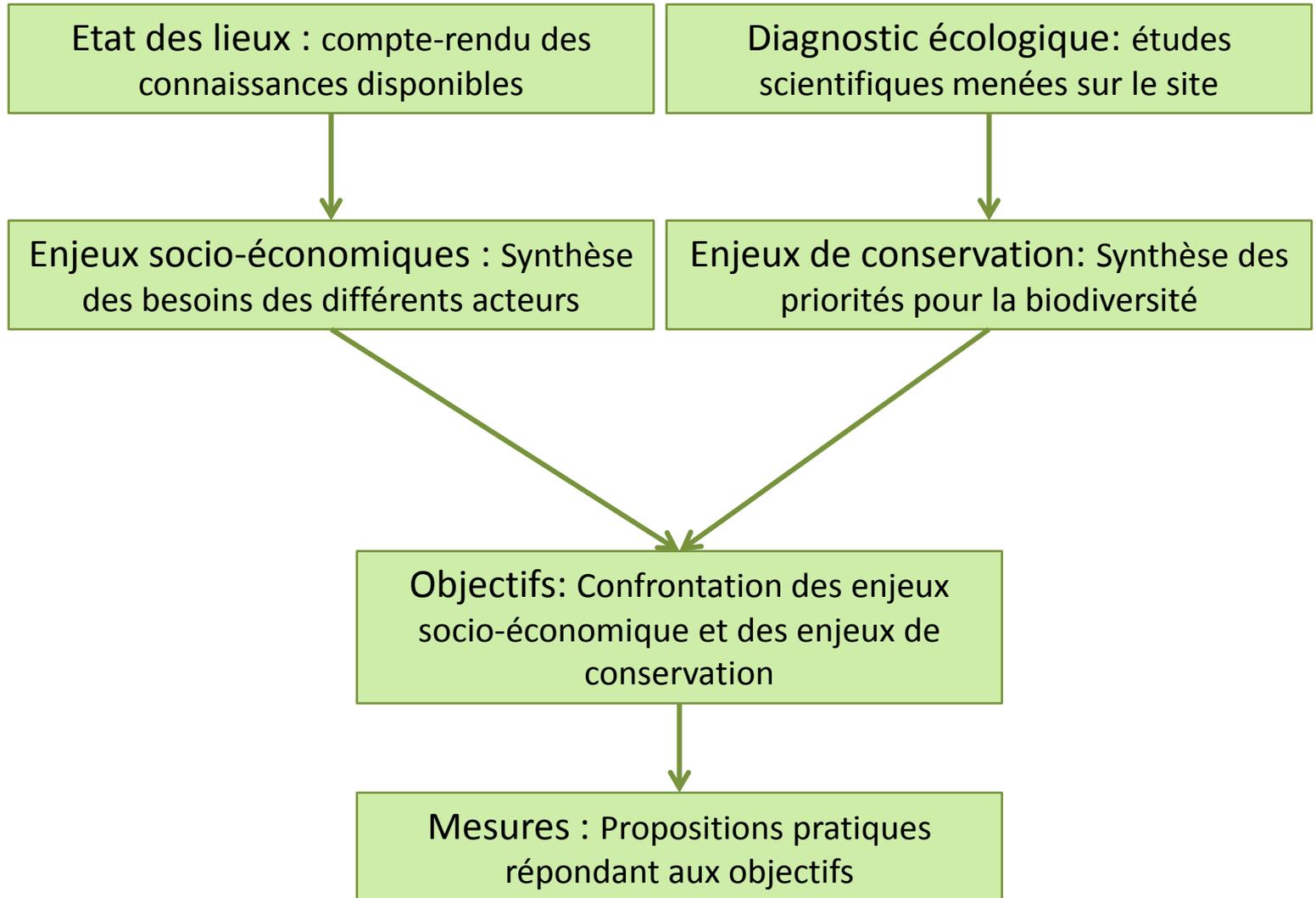




## **Partie 2: Le déroulement de la concertation**

## 2. Le déroulement de la concertation

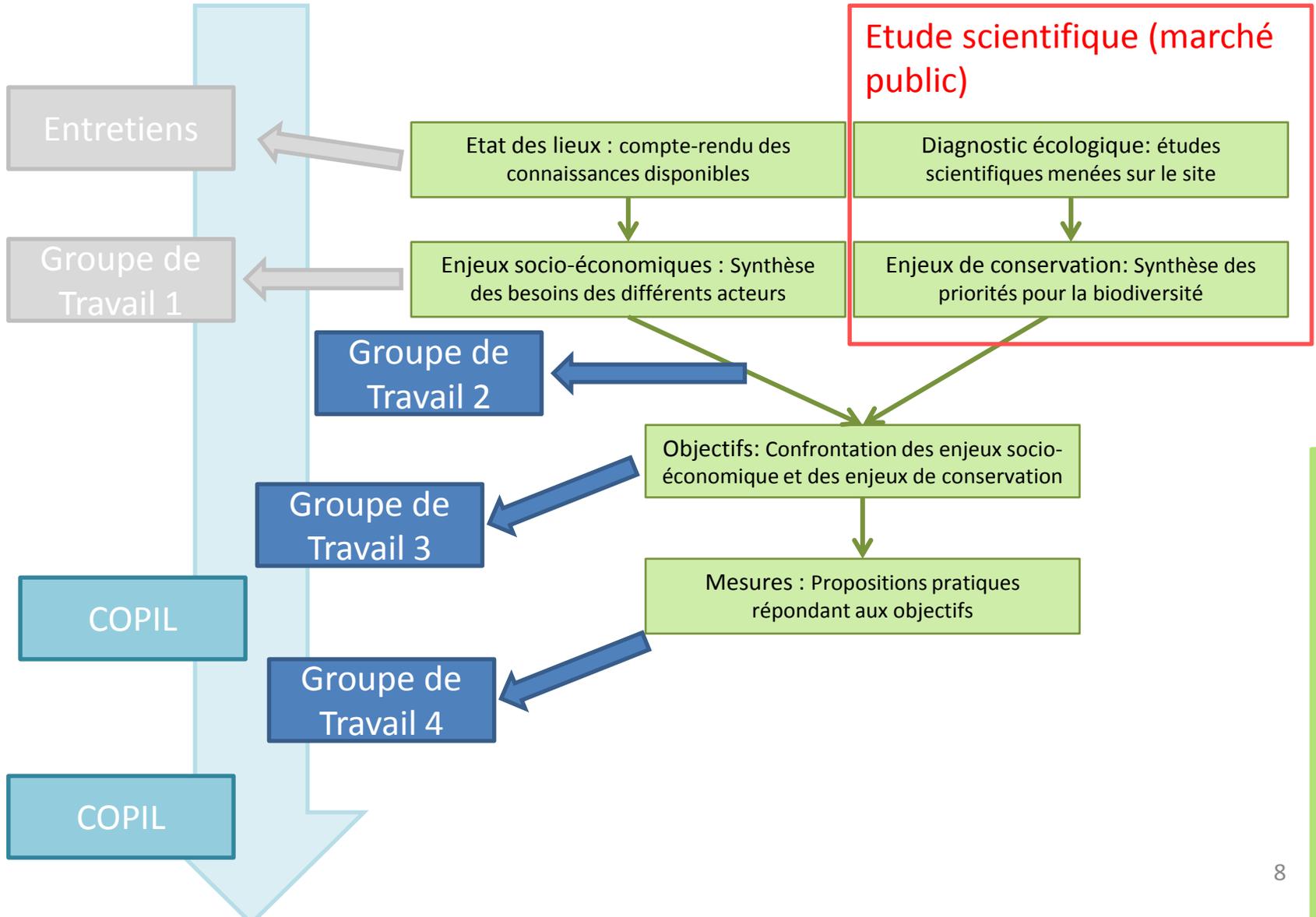
### 2.1 Les éléments à déterminer





## 2. Le déroulement de la concertation

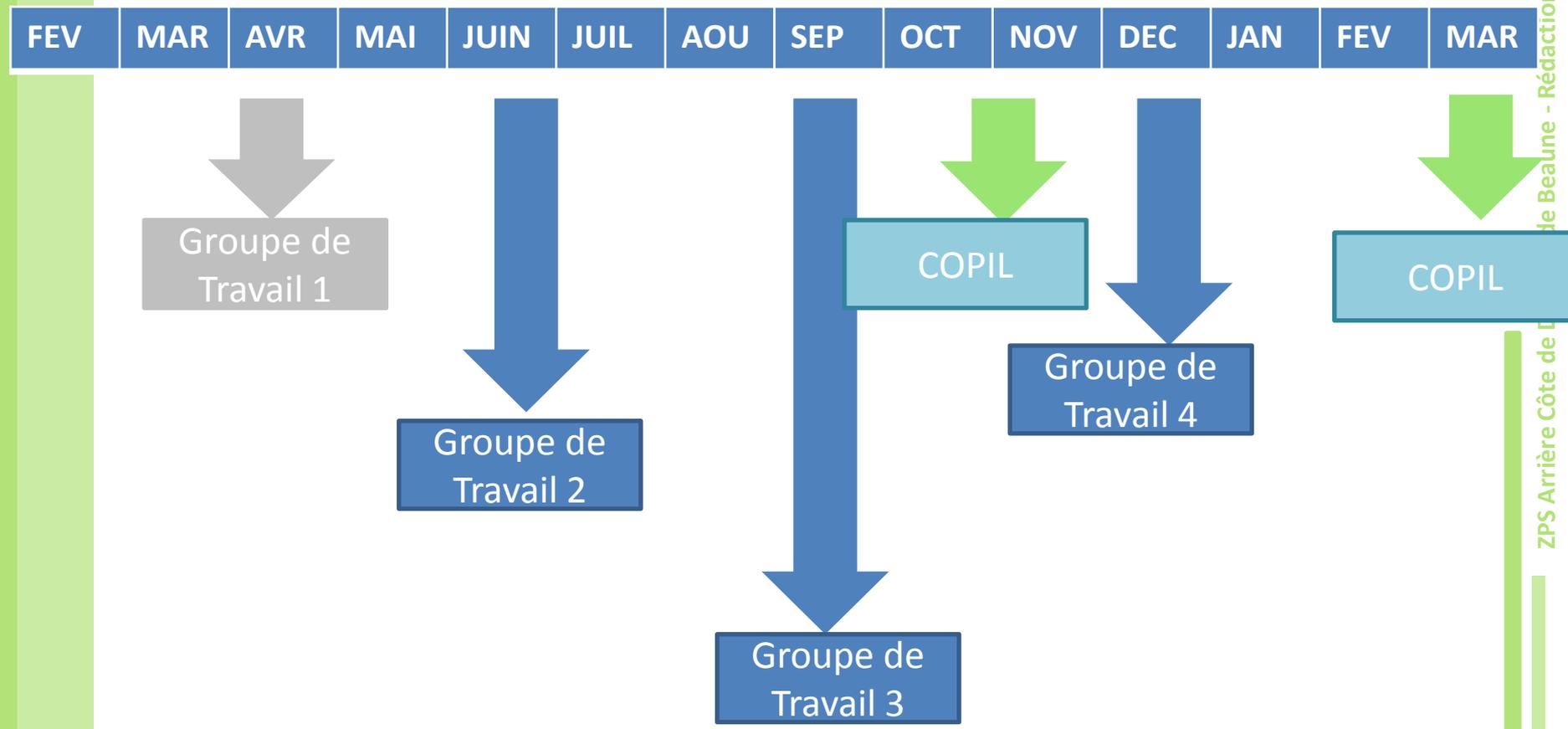
# 2.2 Les étapes dans la concertation





## 2. Le déroulement de la concertation

# 2.3 Le calendrier prévisionnel



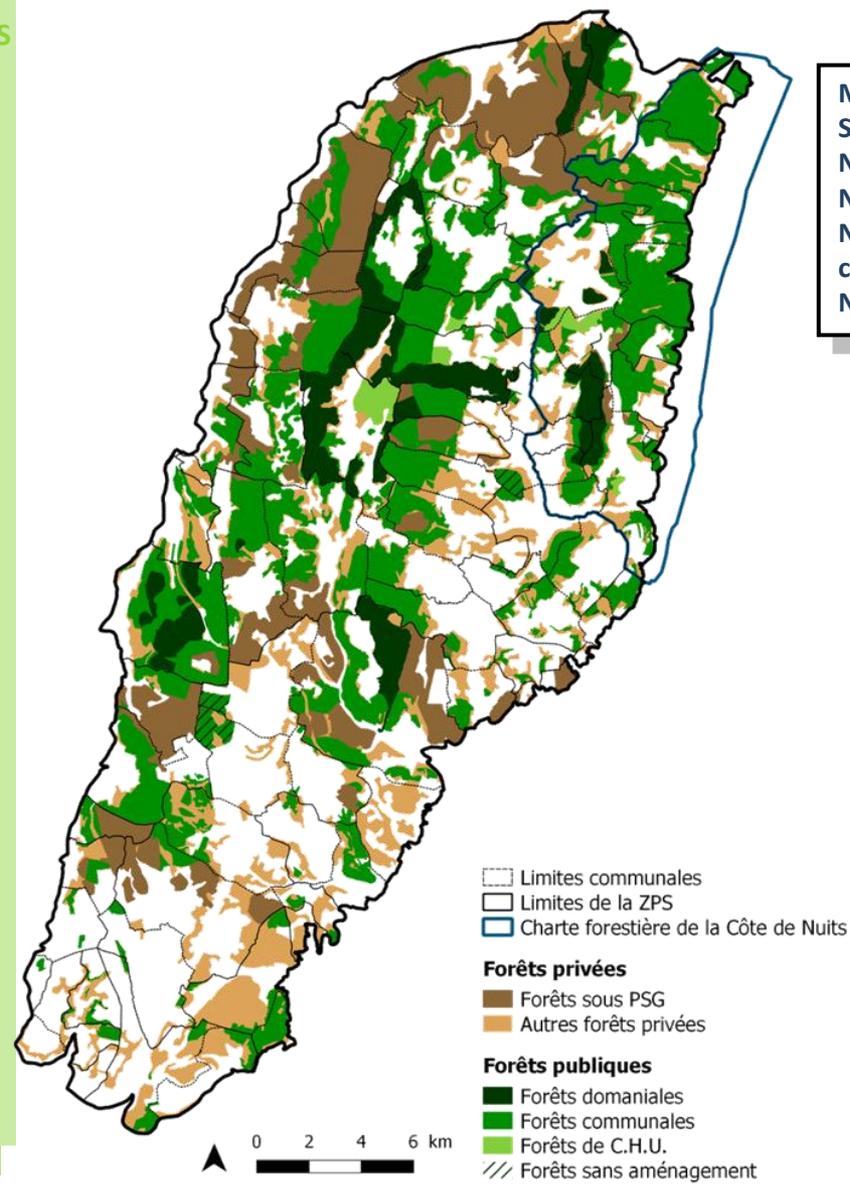
ZPS Arrière Côte de l'Orne - Rédaction du DOCOB



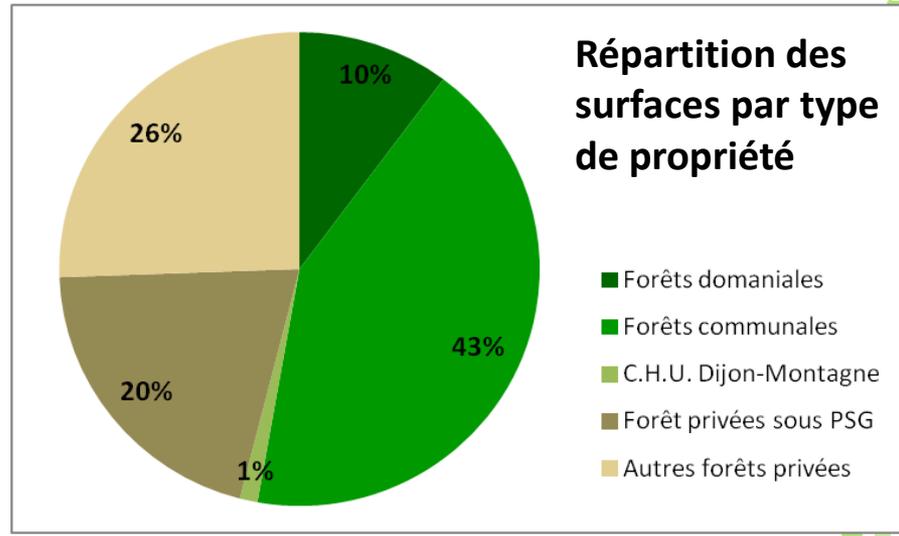
**Partie 3: Le point sur le site**  
Quel bilan sur les **pratiques humaines** en  
**forêt ?**

### 3. Le point sur le site

## 3.1 Données obtenues



**Milieux naturels concernés : forêts**  
**Surface concernée dans la ZPS : 36 060 ha, soit 59 % de la ZPS**  
**Nombre de forêts publiques : 88**  
**Nombre de propriétaires forestiers privés : ?**  
**Nombre d'entreprises de la filière forêt-bois implantées sur les communes de la ZPS : 42**  
**Nombre d'actifs dans les entreprises de la filière forêt-bois : ?**





### 3. Le point sur le site

## 3.1 Données obtenues

### Contexte forestier

Essences les plus représentées :

**Chêne** (chêne sessile et chêne pubescent en versant sud)

**Hêtre** (plateaux au sol plus profond et combes et vallées plus fraîches)  
résineux (**Pin noir** majoritaire, mélèze et cèdre) en rebord de plateau  
(CRPF Bourgogne, 2006).



Facteurs géomorphologiques et climatiques peu favorables à la production forestière

- ➔ potentiel de production dépend surtout de l'exposition  
+ épaisseur des formations argileuses de surface.

Présence d'habitats de grand intérêt écologique :

Hêtraie mésoxérophile sur sol humifère,

Tillaie et Erablaie sur blocs et éboulis,

Chênaie pubescente,

Pelouses calcaires sèches intra forestières riches en orchidées,

Source tuffeuses...



Territoire de la ZPS déjà fortement boisé en 1750, surtout plateaux N et W

Résineux issus de vagues de plantation successives :

Début du XXème siècle **Pins noirs** ➔ crise du phylloxéra + demande charbon

Années 1950 et 60 **Pins noirs** ➔ Fond Forestier National,

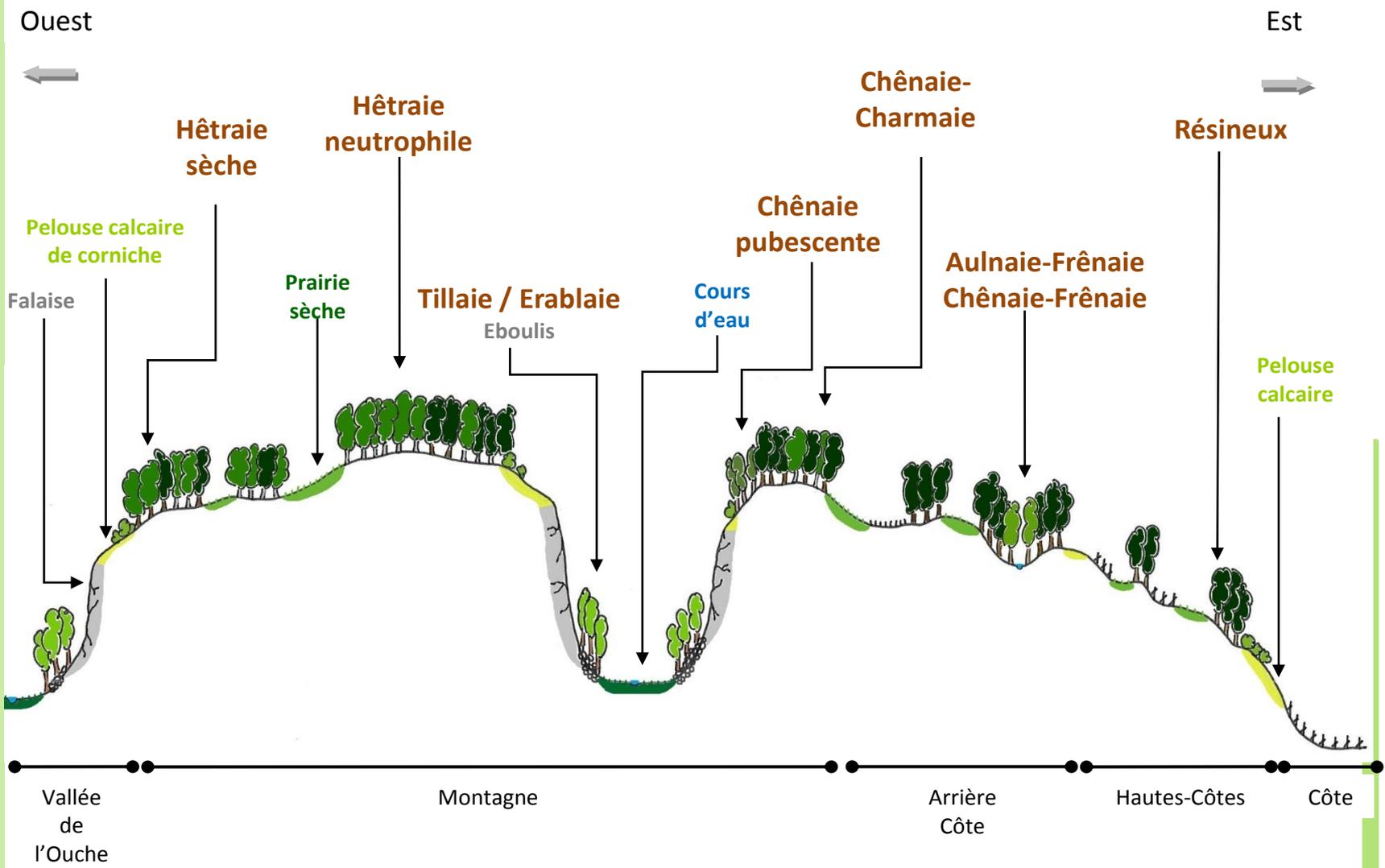
+ récemment **mélèzes et cèdres** ➔ renouvellement des plantations de pin noir (Ardouin A.).



FORÊTS

# 3. Le point sur le site 3.1 Données obtenues

Schéma : les forêts sur la ZPS



ZPS Arrière Côte de Dijon et de Beaune - Rédaction du DOCOB

### 3. Le point sur le site

## 3.1 Données obtenues

### Acteurs

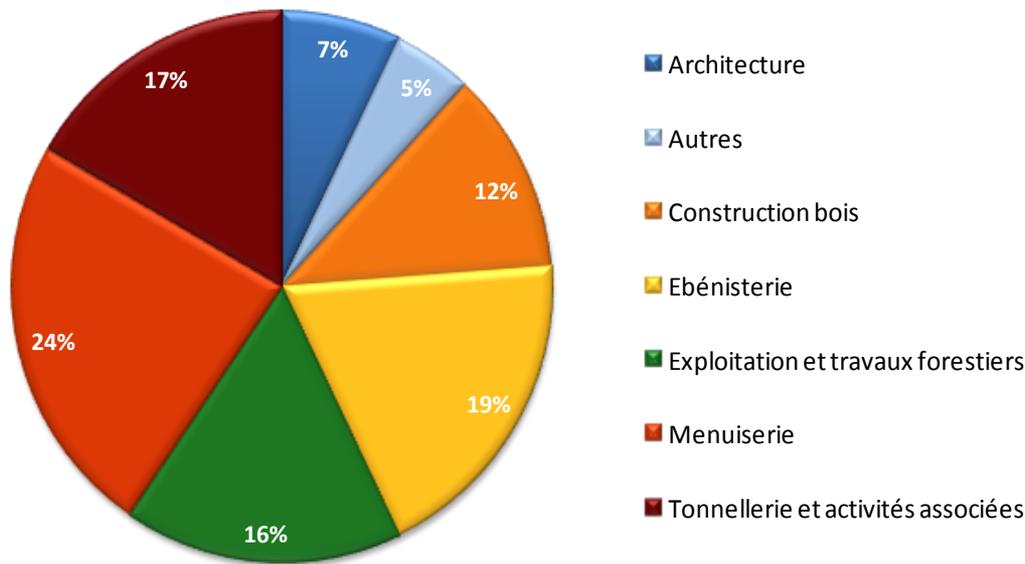
Acteurs de la gestion forestière :

ONF = gestion des forêts domaniales + la plupart des forêts communales

CRPF = missions de conseils et de formation auprès des propriétaires forestiers privés

Experts forestiers et coopératives sylvicoles.

**Activités des entreprises de la filière forêt-bois implantées sur le territoire de la ZPS**



### 3. Le point sur le site

## 3.1 Données obtenues

### Pratiques sylvicoles

#### Pratiques sylvicoles

Peuplements feuillus majoritairement conduits en **taillis sous futaie**

Produisent bois de chauffage + quelques grumes de qualité moyenne à médiocre.

Contraintes à la production de bois :

Sols superficiels + influences méditerranéennes = faible productivité (4 à 8 m<sup>3</sup>/ha) *(CRPF Bourgogne, 2006)*.

Propriétés privées petites et morcelées

→ Propriétaires forestiers privé généralement assez peu investis dans la gestion de leur forêt,

Interventions souvent au coup par coup.

11493 ha de forêts certifiées PEFC pour 27 propriétaires différents, répartis en :

- 3277 ha de forêt domaniale
- 15 forêts communales pour 5496 ha
- 11 propriétaires privés pour 2720 ha

9 entreprises certifiées sur les communes du site :

- 6 tonnelleries
- 1 aménagement de véhicules automobiles
- 1 panneaux - négoce
- 1 carton



### 3. Le point sur le site

## 3.1 Données obtenues

### Documents encadrant la gestion

A l'échelle régionale :

**DRA** (Directive Régionale d'Aménagement) → Forêts domaniales

**SRA** (Schéma Régional d'Approbation) → Forêts communales

**SRGS** (Schéma Régional de gestion sylvicole) → Forêts privées sous PSG

A l'échelle de la propriété:

**Aménagements forestiers** en forêt publique : établissent un programme d'actions pour 20 ans, en conformité avec le DRA ou la SRA.

→ 6 forêts domaniales et 75 forêts communales de la ZPS en sont dotées.

2 % de la surface (7 forêts com.) sans aménagement

**Plans simples de gestion** (PSG) : obligatoires pour les propriétés privées de + de 25 ha

Peuvent être réalisés à partir de 10 ha d'un seul tenant.

Agréés par le CRPF et doivent être conformes au SRGS.

**Codes de bonnes pratiques sylvicoles** (CBPS) : tout propriétaire forestier privé

possédant moins de 25 ha peut s'engager pour 10 ans dans un CBPS.

Pour la ZPS : CBPS « *Côtes et plateaux calcaires* » → recommande mélange d'essences

+ maintien en bon état de conservation des milieux remarquables



### 3. Le point sur le site

## 3.1 Données obtenues

### Projets

**Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier (PPRDF 2013 - 2017)** identifie les massifs forestiers de la ZPS comme des « réservoirs de bois-énergie et de chêne de qualité secondaire ».

Prévoit le développement de la desserte + s'appuyer sur stratégies locales de développement telles que la Charte forestière de la Côte de Nuits (*CRPF Bourgogne, DRAAF Bourgogne, 2013*).

**Charte Forestière de Territoire (CFT)** = outil d'aménagement et de développement durable du territoire.

CFT de la Côte de Nuits : 11 100 ha de la Côte et Arrière-Côte

Axes de la CFT	Actions réalisées	Remarques
<b>Devenir des peuplements</b>	Rédaction d'une notice de gestion	Action non achevée
<b>Bois énergie</b>	Chaufferie-bois à Chamboeuf Etudes de faisabilité	-
<b>Mobilisation des bois</b>	Réunions de sensibilisation Diagnostics de parcelles	Faible participation aux réunions
<b>Plan de fréquentation</b>	Diagnostic de fréquentation Plan de gestion des itinéraires et communication	-

Evaluation 2013 → bilan des actions menées dans le cadre de cette CFT.

A ce jour, la CFT n'est plus animée.

### 3. Le point sur le site

## 3.1 Données obtenues

<b>Effet positif avéré</b>	Qualifie les effets <b>positifs</b> de <b>pratiques généralisées</b> à l'ensemble de l'activité, ainsi que les effets positifs des activités destinées spécifiquement à la préservation des espèces
<b>Effet positif potentiel</b>	Qualifie les effets <b>positifs</b> de <b>pratiques ponctuelles</b> , non généralisées
<b>Effet négatif potentiel</b>	Qualifie les effets <b>négatifs</b> de <b>pratiques ponctuelles</b> , non généralisées
<b>Effet négatif avéré</b>	Qualifie les effets <b>négatifs</b> de <b>pratiques généralisées</b> à l'ensemble de l'activité

**R** = Effet sur la reproduction

**A** = Effet sur l'alimentation

**H** = Effet sur l'habitat général

**M** = Effet direct (mortalité)

### 3. Le point sur le site

## 3.1 Données obtenues

Pratique	Espèce(s)	Effet
Mosaïque forestière incluant des milieux ouverts	Bondrée apivore	H
	Nyctale de Tengmalm	H
Présence de jeunes plantations	Engoulevent d'Europe	R
Forêts âgées ou présence de secteurs riches en vieux / gros bois, îlots de sénescence	Nyctale de Tengmalm	H
	Pic cendré	H
	Pic épeichette	H
	Pic mar	H
	Pic noir	H
Présence de vieux arbres en haut de versant	Aigle botté	R
Conservation des arbres porteurs d'aire	Autour des palombes	R
Maintien des arbres à cavité et loge	Nyctale de Tengmalm	R
	Pic cendré	R
	Pic mar	R
	Pic noir	R
Présence de bois mort au sol ou sur pied	Pic cendré	A
	Pic épeichette	A
	Pic mar	A
	Pic noir	A

Favorisation du chêne	Pic mar	H
Développement de la futaie régulière	Busard Saint-Martin	R
	Torcol fourmillier	H
Développement de la sylviculture à rotation courte	Nyctale de Tengmalm	H
	Pic épeichette	H
	Pic mar	H
Enrésinement	Pic noir	H
	Pic cendré	H
Travaux d'entretien des jeunes plantations	Pic épeichette	H
	Busard Saint-Martin	R
Augmentation des ouvertures intra-forestières	Autour des palombes	H
Travaux et exploitation forestière en période de nidification	Aigle botté	R
	Autour des palombes	R
	Bondrée apivore	R
	Circaète Jean-le-Blanc	R
	Engoulevent d'Europe	R
	Milan royal	R
	Nyctale de Tengmalm	R
	Pic cendré	R
	Pic épeichette	R
	Pic mar	R
Pic noir	R	



### 3. Le point sur le site

## 3.2 Synthèse du DOCOB

	Espèce	
Sylviculture	Aigle botté	R
	Autour des palombes	R
	Bondrée apivore	R
	Busard Saint-Martin	
	Circaète Jean-le-Blanc	R
	Engoulevent d'Europe	R
	Milan royal	R
	Nyctale de Tengmalm	R
	Pic cendré	R
	Pic épeichette	R
	Pic mar	R
	Pic noir	R
	Torcol fourmilier	

	R	H	H	R								
		R		R								



**Partie 4: Qu'est-ce qu'un ENJEU dans le contexte du DOCOB ?**



## 4. Qu'est-ce qu'un ENJEU ?

# 4.2 Caractéristiques des enjeux

Enjeu TRÈS FORT
Enjeu FORT
Enjeu MOYEN
Enjeu FAIBLE

### Enjeux environnementaux pour les activités sylvicoles :

<b>Aigle botté</b>	. Présence de vieux arbres en haut de versant		Développement de la sylviculture à rotation courte	Travaux et exploitation forestière en période de nidification	
Autour des palombes	. Conservation des arbres porteurs d'aires	. Augmentation des ouvertures intraforestières			
Bondrée apivore	. Mosaïque forestière incluant des milieux ouverts				
Busard Saint-Martin	. Développement de la futaie régulière	.Travaux d'entretien des jeunes plantations			
<b>Circaète JLB</b>	. Surveillance annuelle des sites de reproduction				
Engoulevent	. Présence de jeunes plantations	. Abondance élevée des sangliers			
<b>Nyctale de Tengmalm</b>	. Population de Pic noir bien implantée offrant de nombreuses cavités . Forêts âgées ou présence de secteurs riches en gros bois . Maintien des arbres à cavités et à loges . Mosaïque forestière incluant des milieux ouverts	. Destruction de son habitat par coupes des vieux arbres et arbres à cavités			
<b>Pic cendré</b>	Bois mort au sol/sur pied	. Maintien des arbres à cavité ou à loge . Îlots de vieux bois			Enrésinement
Pic épeichette		. Îlots de vieux bois, dans des zones feuillus en bord de cours d'eau à base de frêne et de bois blanc			
Pic mar		. Forêts âgées ou présence de secteurs riches en vieux et/ou gros bois de chêne			
Pic noir		. Favorisation du Chêne . Maintien des arbres à cavité et à loge			
<b>Torcol fourmilier</b>	. Développement de la futaie régulière				

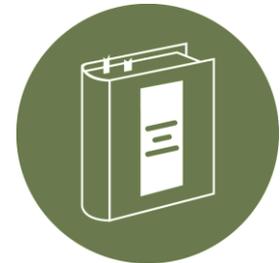


## 4. Qu'est-ce qu'un ENJEU ?

# 4.1 But de la détermination des enjeux

«ENJEU : Ce que l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise» (Larousse)

Sur le site → Enjeux **environnementaux** et **socio-économiques**.



Compatibles voir interdépendants (ex du pâturage et des milieux ouverts)

Prise en compte des attentes et besoins des acteurs du site

... Définir les enjeux  
= 1<sup>e</sup> étape pour définir les actions à entreprendre sur le site.



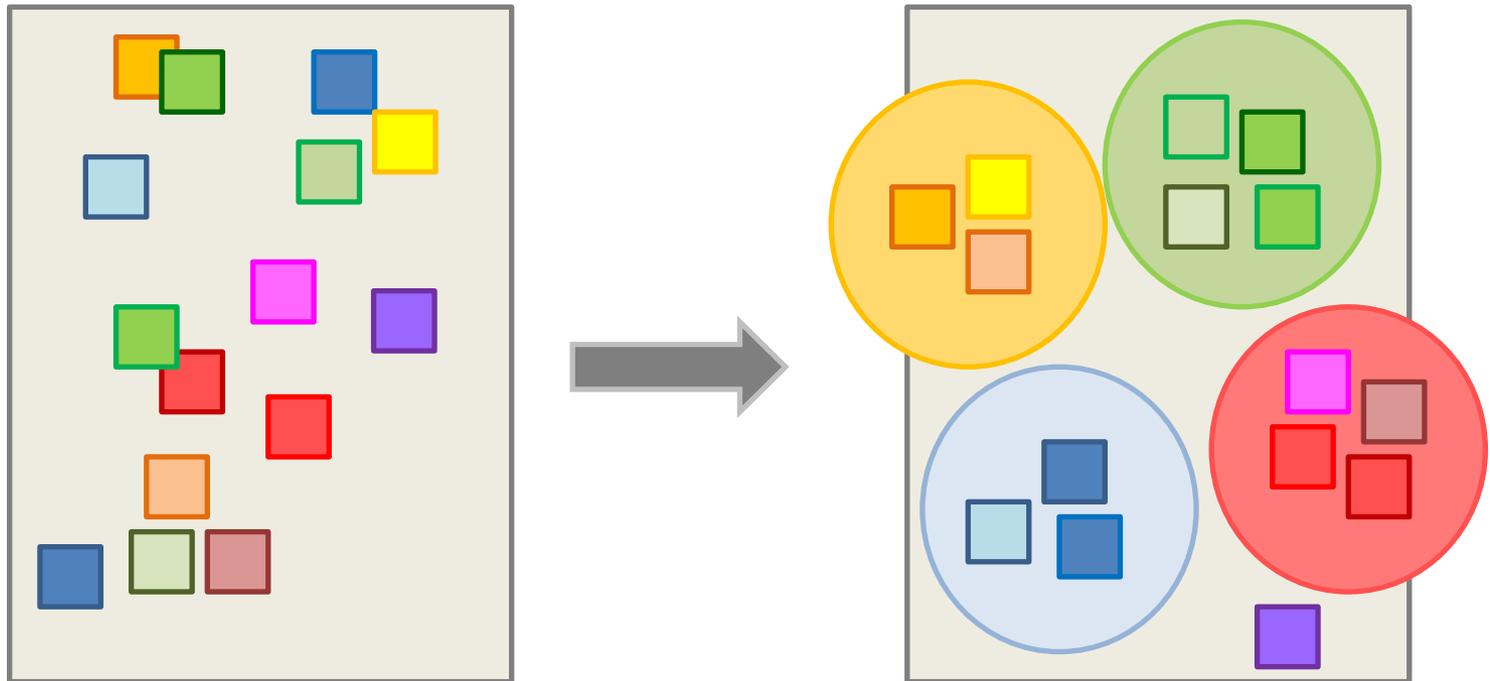


**Partie 5: Définition des enjeux –  
méthode de concertation**

## 5.1 Méthode suivie

Pour que l'avis de chacun soit pris en compte :

- Distribution de Post-its
- Chacun écrit ses avis sur les Post-its (1 idée pour 1 post-it)
- Collage des Post-its sur le tableau
- Rassemblement des Post-its pour dégager des grandes idées



## 5. Définition des enjeux – méthode de concertation

### 5.2 A vous de jouer...

«ENJEU : Ce que l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise » (Larousse)



#### Rappels :

- 1 enjeu par Post-it
- 3 enjeux par personne
- Attention, enjeu ≠ position, perception ou émotion... enjeu = BESOIN
- À rédiger en fonction des enjeux environnementaux des espèces cibles :

<b>Aigle botté</b>	. Présence de vieux arbres en haut de versant			Travaux et exploitation forestière en période de nidification
Autour des palombes	. Conservation des arbres porteurs d'aires		. Augmentation des ouvertures intraforestières	
Bondrée apivore	. Mosaïque forestière incluant des milieux ouverts			
<b>Busard Saint-Martin</b>	. Développement de la futaie régulière		. Travaux d'entretien des jeunes plantations	
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b>	. Surveillance annuelle des sites de reproduction			
Engoulevent d'Europe	. Présence de jeunes plantations		. Abondance élevée des sangliers	
Milan royal				
<b>Nyctale de Tengmalm</b>	. Population de Pic noir bien implantée offrant de nombreuses cavités . Forêts âgées ou présence de secteurs riches en gros bois . Maintien des arbres à cavités et à loges . Mosaïque forestière incluant des milieux ouverts		. Destruction de son habitat par coupes des vieux arbres et arbres à cavités	
<b>Pic cendré</b>	Présence de bois mort au sol ou sur pied	. Maintien des arbres à cavité ou à loge . Îlots de vieux bois	. Enrésinement	
Pic épeichette		. Îlots de vieux bois, dans des zones feuillues en bord de cours d'eau à base de frêne et de bois blanc		
Pic mar		. Forêts âgées ou présence de secteurs riches en vieux et/ou gros bois de chêne	. Destruction de son habitat par coupes des vieux arbres et arbres à cavités	
Pic noir		. Favorisation du Chêne . Maintien des arbres à cavité et à loge		
<b>Torcol fourmilier</b>	. Développement de la futaie régulière			

# Conclusion

Les enjeux déterminés aujourd'hui serviront à déterminer les objectifs lors de la prochaine réunion.

Vous recevrez un compte-rendu de la réunion et un bilan des objectifs retenus par mail.

Date de la prochaine réunion...  
Délocalisation ?

Merci pour votre participation !

